

Chère Armentéroise, Cher Armentérois,
Madame, Monsieur,

Bonne et heureuse année 2024 !

C'est sous cette incantation, ces vœux que l'on s'est échangés le 1^{er} janvier et les jours suivants qu'a commencé le Nouvel An.

Peut être un peu plus appuyés que l'an 2023 ! Quand on sait ce qu'on a connu avec le choc énergétique, l'inflation, la montée de l'intégrisme et de l'intolérance, la montée du populisme et du racisme...le contexte international, le monde en guerre...jusqu'aux inondations qui touchent encore nos territoires voisins, plus appuyés sans doute pour conjurer le sort et affirmer son envie de faire face et de voir les « choses » s'améliorer...

Mais, tout n'est pas évidemment vécu de la même façon, selon que l'on est directement concerné ou observateur, pauvre ou riche, en bonne santé ou souffrant, ou encore actif ou passif ; chacune et chacun vit avec intensité (ou non) les moments ou les phases de vie qu'il ou qu'elle ressent !

J'ai envie de vous exprimer simplement des vœux républicains, peut être parce que les valeurs de la République sont les plus objectives et les plus représentatives de nos préoccupations et de nos espérances, les plus résilientes aussi eu égard au contexte.

La liberté est sans doute bien appréciée sous nos latitudes, dans notre pays plus qu'ailleurs là notamment où le populisme crée de fait des régimes autoritaires ou totalitaires, où l'arbitraire devient la règle. Et leur nombre continue de croître dans le monde.

L'égalité (ou la justice sociale) est souvent virtuelle dans les droits et les devoirs, en revanche elle devient un concept bien normatif voire illusoire quand on considère les ressources et revenus disponibles ou même les chances à l'école ou dans l'éducation par exemple. Elle n'en reste pas moins un ferment de notre socle républicain avec la fraternité.

Fraternité : Notion plus accessible, plus humaine dans la conception comme dans l'expression, mais tellement fragile en réalité. La fraternité n'en reste pas moins essentielle ; Solidarité, Amitié, Tolérance, Respect et Acceptation de l'autre, Assistance...autant de déclinaisons qui ont leur sens et leur portée pour peu qu'une humanité les sous-entende.

J'y ajouterai la Bonne Santé ! Essentielle, capitale lorsqu'elle défaille...un vrai combat pour certaines et certains. Un atout pour d'autres.

J'en profite pour souhaiter un « meilleur » pour celles et ceux qui souffrent ou connaissent des difficultés, un réconfort aussi pour celles et ceux qui sont dans la peine. Que 2024 leur soit douce...

Seule la version lue prévaut

Nous sommes tous sensibles à la santé, à la « bonne forme » qui est souvent synonyme de sérénité et de bien-être. Depuis 2008 vous le savez, l'équipe municipale en a fait un volet de compétences communales, assorti d'un service municipal qui, entre les évènements de sensibilisation et de mobilisation et les actions menées en partenariat avec les professionnels et les hospitaliers, ne chôme pas !

2023 a permis sur ce thème d'enregistrer de réelles satisfactions.

Pour le CHA, 2023 a été la concrétisation du bien fondé d'une délégation opérante du CHRU : l'arrivée d'un 2ème scanner, la création d'un secteur d'oncologie, les prémices d'un redressement financier attendu, la reprise de l'investissement et de nouvelles urgences en cours de réalisation grâce à l'appui de l'ARS, la volonté du Directoire du CHA et l'aide de la ville par sa compétence en matière d'urbanisme, dessinent un nouveau développement de notre CHA.

Élément structurant fondamental de l'accueil et du traitement d'urgence des patients, ces urgences seront déterminantes pour la qualité des soins réservée aux Armentièresois et aux patients des territoires de l'Armentièresois et des Flandres, territoire de référence de notre CHA. Un réel progrès assurément !

De son côté, l'EPSM Lille Métropole, qui va connaître une nouvelle direction avec l'arrivée de Monsieur GALLET de Villejuif qui a succédé à Madame BENEAT depuis quelques jours. Je lui souhaite la bienvenue et la réussite dans les beaux projets qu'il portera.

Nous avons pris acte des beaux résultats de gestion que devraient concrétiser les efforts de rénovation et de développement sur l'ensemble du territoire référent de l'EPSM Lille Métropole y compris localement sur ses unités de soins ; l'Hôpital support du GHT de santé mentale des Hauts de France dispose de capacités d'autofinancement qui lui permettront de financer la réalisation de la nouvelle gérontologie (pour remplacer Rostand notamment pour le compte du CHA) mais aussi d'un nouveau secteur gériatrique en santé mentale, nécessaires pour répondre au vieillissement de notre population, un sujet de société de plus en plus prégnant.

En tant que Président des Conseils de surveillance des 2 établissements, je veux souligner ces réussites qui prendront corps et âmes ces tout prochains mois.

Par ailleurs, je tiens à féliciter très officiellement les personnels de nos établissements, médicaux et non médicaux, pour les qualités professionnelles et de coeur qu'ils mettent à disposition des patients dans un contexte de veille toujours anxiogène de la Covid 19 et pour traiter et accompagner toutes les pathologies vécues par les patients de notre territoire.

Enfin, vu les interrogations formulées par certains habitués des fake news sur facebook, je vais peut être les décevoir en vous disant que je vais bien, merci de prendre de mes nouvelles !

* * *

Seule la version lue prévaut

Voilà, Adieu 2023, un discours de vœux est toujours un exercice, non pas de style mais d'informations et de vérité.

Qu'elle fut compliquée, cette année 2023 ! Sous le signe de la sobriété : commission que nous avons eu soin d'installer en début d'année pour gérer la crise énergétique, « de sobriété énergétique évidemment ».

Ce fut un choc pour tout le monde ; les ménages comme les collectivités. En fonctionnement, clef des finances publiques, où les dépenses sont courantes et où l'on perd facilement ses marges. Un million d'euros de charge supplémentaire, uniquement de par l'effet prix, l'inflation ayant encore alourdi la note.

En conséquence, décision a été prise de limiter les charges ! L'économie de chauffer moins et mieux a ses limites...Nous avons choisi de changer de braquet : révision des chauffages, meilleure régulation, choix des modes différents et même la réalisation proposée à la MEL d'un réseau de chauffage urbain.

Un prêt spécial bonifié de 3 millions a permis d'éclairer en LED nos plus de 3000 points lumineux avec plus de confort (variabilité et adaptabilité) et des économies substantielles. Le marché est en cours d'exécution.

D'autres décisions ont consolidé cette stratégie énergétique.

Et puis il y a l'impact des décisions de l'État, notamment sur le rattrapage des échelles indiciaires ou la mise en place de l'IFSE, qui, même si celles-ci se justifiaient compte tenu des efforts imposés aux fonctionnaires, ont coûté près de 6 % de la masse salariale soit 1 million d'euros, en fonctionnement ;

Ce rattrapage a neutralisé l'effet recettes décidé en 2021 par le Conseil Municipal de solliciter la taxe foncière au niveau de 5 % de recettes, seul levier fiscal qui a conservé un dynamisme.

Évidemment cet afflux de charges a des répercussions : il a coûté une année d'investissement ! D'où un coup d'arrêt dans les programmes qui devront être différés ou modifiés. La Ville a fait preuve de réactivité comme nous l'avions fait lors des années Covid où nous avons fait un effort particulier et exceptionnel envers nos commerçants et vers les associations en maintenant le versement des subventions. Cette fois, il s'agissait de rechercher des économies !

Tout cela, l'Équipe Municipale l'a exposé dans un bilan de mi-mandat, présentation très usitée dans bien des mairies de France et de la Métropole par exemple. Le JDA de décembre en a été le support selon un format papier avec des renvois plus complets vers un format informatique, dans la transparence la plus grande.

Seule la version lue prévaut

Je ne vais pas ici reprendre la démarche mais je voudrais évoquer quelques thèmes qui nous sont chers :

Tout d'abord. **L'environnement et l'écologie.** Nous avons déjà évoqué ce thème avec le passage en LED. Nous avons fait de cette thématique une priorité, avec de belles réalisations.

Les « plans verts » dans nos établissements scolaires, les forêts urbaines avec des plantations sur des terrains municipaux, la création d'un nouveau parc urbain engagée au Bizet, l'achat de véhicules électriques (un plan bornage électrique a été décidé et sera réalisé par la MEL), le développement du compostage, la préservation des îlots de fraîcheur (au PLU), autant de décisions concrètes !

Nous voulions un saut qualitatif en la matière : la dynamique est engagée, nous la poursuivrons.

La mobilité : que d'évolutions dans le thème. La mise à disposition de trottinettes électriques et de VAE (Vélos à Assistance Électrique). On nous promettait tous les tourments. Et bien non, les jeunes en ont adopté la pratique, imités par les salariés, les adultes et enfin les régulations ont permis la bonne cohabitation des modes. Il reste à adopter les arrêtés de prévention et de sécurité que j'ai proposés à la MEL, dans une forme harmonisée, histoire d'amener les flottes « concédées » et les flottes privées à évoluer selon les mêmes règles de sécurité.

Autre évolution stratégique : La commune va bientôt voir la circulation limitée partout à 30km/h pour ajouter à la sécurité des déplacements et éviter les excès trop nombreux comme le révèlent les contrôles des radars informatifs. La MEL a validé ces options en modifiant au cas par cas quelques plans de circulation. Certaines communes l'ont déjà institué, comme notre voisine La Chapelle d'Armentières.

L'équipe municipale a souhaité travailler le déplacement des piétons. Signalétique au sol pour les personnes en situation de handicap, promenades en ville (comme la Belle Boucle dans le quartier Bizet / Léo Lagrange) qui seront créées dans chaque quartier, enfin des plans de mobilité Inter établissements scolaires sont à l'étude pour sécuriser et rationaliser l'usage des automobiles dans les déplacements d'hyper proximité. Les chefs d'établissements publics et privés ont été assidus aux réunions de travail et participent à l'élaboration des propositions.

Enfin, la Ville sera site pilote pour tester la « voiture partagée » à domicile qui devrait constituer pour certains usagers une opportunité d'économie de dépenses appréciable notamment lorsque les véhicules ne sont utilisés qu'occasionnellement. Vaste sujet qui n'a pas été exploré jusqu'à présent.

Seule la version lue prévaut

Un mot sur l'**Habitat** où l'équipe municipale s'efforce de répondre aux besoins et attentes des Armentériens. Appliquant une mixité des programmes généralement implantés sur des sites pollués et exigeant la production d'espaces verts qualifiés et des stationnements suffisants. Je l'ai déjà démontré : en matière d'Habitat, la Ville choisit la pondération de la mixité§

Il en est ainsi du quartier de la Brasserie Dufour, du site de l'ancienne usine à gaz, du site TRP Charvet, du site Delobelle qui a transformé le quartier des Prés du Hem, les franges industrielles dont le premier îlot a été attribué et va être engagé, du site Descamps rue des Résistants et bientôt du site Salmon qui va concilier logements, commerces et activités ou encore du site d'Armentex Toutlemonde qui est en cours de commercialisation.

La Ville se réinvente, sur elle même, tirant profit de ses friches et des stigmates d'une période industrielle révolue sans augmenter réellement sa population , il faut le souligner ! + 321 habitants sur 6 ans.

A noter l'effort de rénovation important entrepris de concert par la MEL et la Ville avec des opérateurs répondant aux incitations de l'État (PNRQAD, résorption des courées par exemple).

Autre thème faisant l'objet d'une stratégie maîtrisée : **la sécurité**.

L'équipe municipale a fait le choix d'une police municipale tournée vers les compétences du Maire : avec des équipes de surveillance du territoire et du respect des pouvoirs de police du Maire.

(En parfaite complémentarité avec la Police Nationale en charge de la protection des personnes et des biens), compétence régalienne de l'Etat.

Circulation, stationnement, hygiène et salubrité, Urbanisme et Droit des Sols, notre Police Municipale a pleinement trouvé son rôle et sa place au service du public et de la collectivité ; je devrais dire des collectivités puisque depuis quelques mois c'est un service intercommunal que l'on partage avec La Chapelle d'Armentières. Signe de l'efficacité et du bien fondé des efforts produits en matière de sécurité. Une satisfaction bien ressentie par la population qui bénéficie d'une vidéosurveillance adaptée et performante, calibrée en fonction des besoins et des attentes des habitants. Sans esbroufe, ni coup de menton, la sécurité est opérante et assumée à Armentières.

L'économie, devenue depuis 2002 compétence de la MEL, mériterait d'être abordée puisque la Ville a conservé un service de Développement Économique en charge de l'animation économique et des relations avec l'Union Commerciale et nos commerçants, service dont je veux saluer le travail remarquable effectué à l'occasion de l'installation de notre nouvelle librairie, réalisée en des temps records ; une belle réussite à mettre l'actif du service.

Seule la version lue prévaut

Et puis il y a l'ensemble des **services à la personne** qui ont trouvé, tous, des innovations ou des progrès, bien aidés par une informatisation renforcée et un sens de l'amélioration du service offert à l'exemple de la Maison des Seniors bien accompagnée par des services motivés.

Les services scolaires qui verront peu à peu le service du petit déjeuner se généraliser, la petite enfance qui va voir les services de la crèche rénovés et mieux équipés.

Le programme d'Accessibilité aux Bâtiments Publics (ADAPT) qui se réalise année par année

L'épicerie solidaire qui va se réinstaller dans les locaux du magasin Antika rue des Résistants et le CCAS dont je veux saluer ce soir les actions bien positionnées sur ses compétences et portant haut les valeurs de solidarité dont les plus fragiles ont besoin.

Le bilan est bien plus exhaustif que je ne le suis. Il est d'ailleurs conçu pour évoquer l'ensemble des dossiers municipaux. Nous devons ces informations aux citoyennes et citoyens Armentériens.

* * *

Et puis il y a quelques dossiers phares qui méritent d'être évoqués car ils peuvent être porteurs de développement social ou économique, autant d'enjeux pour notre ville. En tout cas ils mobilisent nos attentions et notre énergie.

- En premier lieu, la rénovation dans son jus de notre patrimoine brassicole. Une première phase de Motte Cordonnier vient d'être inaugurée, remise dans son état historique (légèrement amendé avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France) par la société « Histoires et Patrimoine ». Une merveille qui restitue à ce château industriel tout son éclat et qui fait toujours la fierté des femmes et des hommes qui y ont travaillé et y ont entrepris.

Les premiers logements (des lofts) en ont été livrés, aux conditions du marché bonifié par une défiscalisation au niveau de 40 % autorisée par le Ministère des Finances.

Nous espérons que la qualité de ce projet et sa mise en valeur dans l'Histoire de la bière comme aventure humaine de notre Métropole puissent candidater au concours lancé par la Région d'une « Cité de la Bière » labellisée.

Hélas, le règlement du concours prévoyait que les candidatures des villes devaient être soutenues et portées par une intercommunalité...la MEL, soucieuse de connaître le règlement du concours et aussi l'apport de la Région, n'a pas souhaité s'y engager. A notre grand regret, nous qui avons conçu un projet ambitieux avec une scénographie et un projet d'animation de ville.

Seule la version lue prévaut

Aujourd'hui, nous en connaissons le lauréat qui n'est autre que notre consœur des Flandres, la Ville de Bailleul.

Et bien, surmontant la déception, nous sommes allés rencontrer les édiles de la Coeur de Flandres Agglo, Valentin Belval son, Président, et je rencontrerai bientôt Anthony Gauthier, Maire de Bailleul, pour envisager un partenariat avec nos voisins Bailleulois. Si ceux-ci le souhaitent, nous pourrions construire un partenariat...Affaire ou opportunité à suivre.

- Car voilà, autre enjeu important de ce mandat, nous attendons avec impatience les dépôts des permis de construire d'Euraloisirs. Nos partenaires privés, porteurs du projet, la SA Vega 1965 et ses associés y travaillent ardemment ; ils ont déposé un permis de démolir aujourd'hui en instruction et nous ont indiqué qu'ils seraient en mesure de déposer un PC au 1^{er} semestre 2024. C'est une information que nous avons encore validée cette semaine.

Or Euraloisirs devrait évidemment valoriser le concept brassicole dans leur projet, eux qui côtoient un site remarquable, qui les a conquis dans leurs études de définition.

Des Belges qui n'exploiteraient pas le symbole même du patrimoine dont ils étaient les propriétaires et sont toujours en partie les propriétaires détenteurs . Ce serait bien étonnant ! Opportunité à suivre bien évidemment.

- Déception momentanée mais grande espérance, cette fois, pour la candidature de la Ville à l'éligibilité de « Territoire 0 Chômeur ». Dossier qui consiste à proposer un SAS d'employabilité aux personnes privées durablement d'emplois, sous la forme d'une entreprise à but d'emploi.

Depuis 2 ans, le Centre social Salengro porte pour et avec la Ville et avec un large partenariat collectif cette candidature avec dynamisme et enthousiasme(Département, MEL, Pôle Emploi, ATD Quart monde, Mission Locale, des entreprises locales, des partenaires entreprises et Associations d'insertion et la Ville).

Ce dispositif prévu par la loi concerne 60 sites expérimentaux décidés au Plan National. La loi a reconnu aux villes la responsabilité de présider l'instance qui préside à la mobilisation des partenaires. La CLE (Commission Locale d'Expérimentation). J'ai l'honneur d'animer cette instance.

Par 2 fois, notre labellisation a été ajournée ; il est vrai que la première fois, notre dossier n'était pas complet ! Cette fois, dans la concertation la plus active et avec le soutien sans faille de la Métropole et du Département, nous pensions décrocher le Gral ; « la prise en charge par l'État à 85 % et par le Département à raison de 15 % des coûts de ou des EBE (Entreprises à But d'Emploi) et des dépenses afférentes ». L'enjeu est déterminant pour notre ville et sa population fragile. Près de 350 chômeurs de longue durée ont été recensés dans les quartiers prioritaires ciblés.

Ce sont 350 familles qui sont en attente de solutions de parcours vers l'emploi. On imagine l'impatience et l'espérance des candidats à l'emploi.

Seule la version lue prévaut

La présentation des dossiers s'est compliquée et les observations faites par la commission d'éligibilité sont de plus en plus ténues au regard des premiers dossiers métropolitains exigibles (Tourcoing, Loos, Lille).

Mais en dépit de l'énergie et des efforts d'ores et déjà déployés par les différents acteurs mobilisés dans le dossier, nous nous sommes remis au travail avec détermination et espérance. Convaincus que nous saurons transformer les essais entrepris avec la coopération et l'engagement de chacun.

Hier vendredi, j'ai rencontré à la MEL Louis GALLOIS, ancien PDG de la SNCF et Président du Fonds National TZC pour travailler avec lui la recevabilité de notre dossier et gommer les faiblesses de notre candidature. Au travail donc, avec conviction et détermination ! Un gros enjeu pour notre Ville.

- Parmi les enjeux, pour 2024 et les années suivantes figurent les grands dossiers que gèrent la Métropole Européenne de Lille dont on connaît la puissance d'intervention et les capacités à faire.

a) Citons le chantier du Pont de l'Attargette qui est l'un des plus importants de la MEL en ouvrage d'art (12,5 million d'euros). Bien plus qu'un ouvrage d'art. Il assurera la liaison sécurisée de la cité avec le Bizet Léo Lagrange, en désenclavant le quartier, en desservant aussi les Prés du Hem et en embellissant tout le quartier avec l'aménagement et les équipements projetés. Ici également une qualité de projets très favorable pour notre environnement et le cadre de vie et sans doute une accessibilité secondaire à la Base Nature voire « une possible gratuité », compte tenu des évolutions du plan d'eau envisagées par la MEL aujourd'hui qui doivent être cependant stabilisées. Des enjeux non négligeables pour notre Ville.

b) Autre chantier, le quartier St Roch : la MEL et la Ville ont, suite à une démarche de concertation menée avec les habitants du quartier, arrêté un projet de qualité urbaine, en voirie et espaces publics, innovant et magnifiant l'environnement paysager. Projet original et exemplaire qui connaîtra ses premières programmations cette année.

c) Autre chantier : les franges industrielles. Après les phases d'études et de définition, place au 1^{er} chantier, rue des Déportés qui devrait démarrer cette année. Grand projet d'aménagement porté par la MEL, il devrait produire environ 250 logements sur le site Armentériois sur 10 ans et près de 600 logements mixtes sur Houplines.

En contrepartie et en réponse à l'exigence des 2 maires attachés au désenclavement des 2 quartiers, l'octroi à Houplines et la Route d'Houplines à Armentières, il a été envisagé par la MEL de relier les 2 quartiers à la ZAC d'activités d'Houplines en gagnant la rocade de la Lys et l'Autoroute A25 sans feu. Un bel enjeu d'intérêt général qui doit faciliter l'accessibilité et la mobilité dans nos 2 villes.

Seule la version lue prévaut

On le constate, notre Ville devrait connaître un vrai renouveau au cœur même de nos quartiers anciens, facteur de valorisation et d'attractivité s'il en est !

- Enfin je veux terminer cette liste d'enjeux par l'une de nos doléances principales à l'égard de la Région et de la SNCF, source d'injustice et de délaissement de notre ville : l'état et l'avenir de notre gare en rappelant qu'il constituait le 1^{er} pôle d'échanges de la MEL).

Notre conseil unanime s'est mobilisé sur ce point de faiblesse et à plusieurs reprises s'est exprimé pour l'amélioration des conditions de service et l'amélioration des équipements en rencontrant, en gare même, le Directeur Régional de la SNCF.

En effet, non seulement les locaux sont indignes pour la 2^{ème} gare de la Métropole (sur la voie du million de voyageurs par an), les équipements sont inadaptés à l'autonomie de l'accessibilité des personnes en situation de handicap et nos jeunes ne bénéficient pas, comme le métro et le tramway, de la gratuité sur le lien le plus rapide et le plus efficient des modes de transport reliant Armentières à la Capitale Régionale ; cela fait beaucoup !

Qui plus est , l'état de la gare a constitué l'un des arguments qu'ont remonté les bureaux d'études mandatés par le Préfet pour « abandonner » la réalisation du diffuseur autoroutier vertueux car en rabattement du trafic potentiel de l'Autoroute vers le ferroviaire et essentiel pour la desserte de notre agglomération de 60.000 habitants !

Une décision d'autant plus consternante que c'est le seul ouvrage inscrit au document d'urbanisme depuis près de 40 ans, déjà réalisé et financé en partie 60 % par la MEL, la Région et l'État pour le « passage inférieur » et récemment par un giratoire réalisé par la MEL. Ne manque qu'un barreau de 300 mètres et un ouvrage d'art à 2 entrées.

Une décision « démocratique », a ajouté Monsieur le Préfet qu'il a tranchée en dépréciant ainsi l'accessibilité et la mobilité au sein de l'agglomération. Les motifs invoqués sont étudiés par les services municipaux mais il faudra nous expliquer que « personne ne monte en gare d'Armentières qui n'est pas attractive » et que les usagers de la voiture vont surcharger l'autoroute A25 !!!

J'ai la propension à penser que toutes celles et ceux qui utilisent leur véhicule empruntent d'ores et déjà l'Autoroute par les 2 échangeurs existants !

Et que dire du trafic existant sur la zone de la gare matérialisé par les plaques belges ou les 62, intéressés par la liaison Armentières – Lille Flandres, en 14 minutes chrono.

Non la Gare est une base de lancement pour notre agglomération ! Et en matière de transports publics, il y a un déficit d'intérêt manifeste de la SNCF et de la Région (compétente en TER express)

Seule la version lue prévaut

Je rencontrerai une nouvelle fois le Président de la MEL, Damien Castelain pour évoquer cette priorité d'intérêt métropolitain ! Et nous reprendrons notre quête.

Sur le thème, on ne demande pas la lune mais la reconnaissance et le respect d'une stratégie constante et déjà engagée !

Vous pouvez le constater : il faut de la combativité et de l'énergie pour mener de front tous ces chantiers et ces actions.

La Ville d'Armentières fait partie des villes modestes de la Métropole, au passé valeureux, industriel qui a aussi nourri la richesse économique du Territoire métropolitain. Modeste mais ambitieuse, disposant de puissants atouts qui forment aujourd'hui une ville de caractère qui attire et prospère...en dépit de moyens limités.

Ambitieux, nous devons l'être, pour notre jeunesse et les générations futures. Voilà l'explication du slogan : « L'audace des transitions ».

Et puis il y a ce supplément d'Âmes incarnés par nos richesses Associatives, une spécificité armentière avec cet Espace Associatif qui regroupe nombre d'associations et de Comités de Quartiers animés par des bénévoles engagés.

Elles sont soutenues par la municipalité sans calcul ni compromis, avec un dialogue franc et un partenariat responsable de part et d'autre. Depuis toujours et quelle que soit leur vocation, leur activité, leur statut et leur direction.

Elles sont un partenaire actif de l'animation de la Ville, à l'image de l'organisation des braderies et aussi des fêtes et événements (Fêtes sportives, de quartiers, Fête de la Bière 2023, Fête des Nieulles en septembre et notre parade de Noël qui ont connu un immense succès populaire cette année).

Que ce soit en été où le concert organisé par la Ville et Mona FM a bénéficié d'un temps extraordinaire et a battu le record d'affluence, comme notre parade...ou en hiver où la parade nocturne, l'une des seules des Hauts de France, avec 15 chars et plus de 300 figurants, a remporté un succès éclatant rassemblant plus de 10.000 personnes.

Ces événements témoignent du dynamisme et de la vitalité de nos Associations et traduisent une ressource humaine disponible et simplement exemplaire.

De bonnes raisons d'envisager l'avenir avec confiance et ambition.

Armentières est bien entendu « Terres de Jeux » partenaire de l'organisation des Jeux Olympiques, avec la MEL.

Un rendez-vous qui nous oblige en termes de qualité d'accueil de la planète « sports et handisports » et d'ambassade de notre pays.

Seule la version lue prévaut

Un rendez-vous exceptionnel qui n'arrive qu'une fois dans une vie et qui justifie l'engagement suscité à cette occasion.

Chère Armentérioise,
Cher Armentériois,

Bonne année sportive ! Sportez vous bien et bonne année solidaire, valeur profonde et sincère à laquelle nous sommes attachés.

Armentières, ville de cœur, comme « Cœur à l'ouvrage »

Ville de cœur, attractive et accueillante

Ville de cœur, Solidaire, festive et courageuse

Ville de cœur tout simplement

A l'image de notre nouveau logo, « un atout cœur » assurément pour la Métropole !